

action. Étonnez-vous après cela que Léon XIII, dans quatre bulles successives, ait recommandé à l'univers catholique le Tiers-Ordre de S. François, et que le Souverain Pontife Pie X glorieusement régnant, ait dit tout récemment, à l'occasion même de ce septième centenaire : « Si saint François n'eût pas fait autre chose pour l'Église, que cette seule institution, il aurait le droit de compter parmi les hommes qui ont le mieux mérité de la religion. »

Nous ne saurions terminer sur une plus belle parole, et il ne nous reste plus, au soir de ces belles fêtes et pendant la touchante cérémonie du *Transitus* qu'à élever nos cœurs en louange, en actions de grâces et en impétration.

O Bienheureux Père S. François, pour vous louer et pour vous prier, puis-je mieux faire que d'emprunter le langage de la liturgie que l'Église a consacré en votre honneur et a mise sur nos lèvres ? « O Patriarche des pauvres, augmentez par votre intercession le nombre de vos enfants dans la charité du Christ, de ces enfants qu'à l'exemple de Jacob, les mains croisées et les yeux fermés, vous avez bénis en mourant.

« Salut, ô Père Saint, lumière de la patrie, modèle des Frères Mineurs, miroir de vertu, chemin de la droiture, règle de la sainteté, conduisez-nous de cet exil terrestre au royaume des cieux.

« Oui, Père pieux, Père saint, que par votre aide le peuple chrétien, accompagné de tous vos frères, mérite la béatitude. Rendez participants du bonheur des élus tous ceux qui marchent sous votre règle, et que l'armée des Frères Mineurs arrive aux joies éternelles. » Ainsi soit-il.